

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES PATRIOTES
LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023
À 19 H
RENCONTRE VIRTUELLE ZOOM**

A. **PRÉSENCES** : Une liste peut être remise sur demande

B. **NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Guylaine Bachand, appuyée de Mélanie Paradis, que **Julie Larochelle** agisse à titre de présidente d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

C. **NOMINATION AU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Guylaine Bachand, appuyée de Mélanie Paradis, que **Caroline Trudeau** agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

D. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Villeneuve, appuyée de Rachel Gagnon, l'adoption des procédures d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

E. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2021**

Il est proposé par Karyne Guillot, appuyée de Jean-François Bérubé, l'adoption du procès-verbal du 19 octobre 2021

Adoptée à la majorité

F. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Julie Phaneuf, appuyée de Guillaume Robitaille, l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. **Analyse de la conjoncture et mandat de grève** (AGSP-23-24-01)
2. **Plan de mobilisation** (AGSP-23-24-02 & AGSP-23-24-03)
3. **Déroulement du vote** (AGSP-23-24-04)

Adoptée à l'unanimité

1. **Analyse de la conjoncture et mandat de grève** (AGSP-23-24-01)

Jean-François Guilbault fait état des lieux de la négociation au niveau intersectoriel. Le travail de négociation est très lent étant donné l'écart entre les deux parties. Il présente le portrait des offres patronales qui sont mises de l'avant en comparaison des demandes syndicales qui sont mises de côté. Jean-François Guilbault mentionne qu'il y a certaines revendications ignorées par le gouvernement.

Guyline Bachand présente le portrait de la négociation au niveau sectoriel. Le même scénario se présente. Les offres patronales sont à l'opposer des demandes syndicales.

Jean-François Guilbault dévoile les recommandations du Front commun pour la grève. Il rappelle que celles-ci ne sont pas un objectif final, mais un moyen de pression pour améliorer les négociations. Cela s'annonce un événement historique.

PROPOSITION

Il est proposé par Jean-François Guilbault, appuyé de David Ricard, d'adopter les propositions suivantes :

Recommandations du Front commun sur la grève

Mandat

Je mandate le Syndicat de Champlain pour déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI).

Vote de ralliement

Qu'advenant l'obtention d'un vote défavorable à la grève sur la base du mandat recherché, un vote de ralliement sera voté selon le libellé ci-après :

Je mandate le Syndicat de Champlain pour se rallier au mandat de grève obtenu par la majorité des affiliés de la CSQ.

Amendement

Il est proposé par Laurent Desbiens, appuyé de Linda Auger, de biffer la 2^e phrase de la proposition principale.

Rejetée à la majorité

2. Plan de mobilisation (AGSP-23-24-02 & AGSP-23-24-03)

Sandra Boudreau présente le plan de mobilisation. Elle nous explique que la procédure pour identifier le plan de mobilisation fut un peu différente cette fois-ci, étant donné un manque de consensus entre les affiliés des fédérations de la CSQ. Le plan de mobilisation présenté aujourd'hui est un plan du Syndicat de Champlain.

Sandra Boudreau précise que des actions devront être votées sur la plateforme Dexero.

PROPOSITION

Il est proposé par Sandra Boudreau, appuyée de Nancy Barriault, d'adopter le plan de mobilisation tel que présenté au document **AGSP-23-24-03**.

3. Déroulement du vote (AGSP-23-24-04)

Sandra Boudreau explique les procédures de vote. Celui-ci se déroulera sur la plateforme Dexero avec les identifiants reçus. La carte de membre doit être signée pour avoir le droit de voter. Les personnes qui ont besoin de leur code doivent écrire à Annie Gauthier ou à Sandra Boudreau. Les scrutateurs pour le personnel de soutien des Patriotes seront Anne-Marie Arcamone et Karyne Guillot. Pour avoir un quorum, 10% des membres doivent voter.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Diane Collin, appuyée de Guillaume Robitaille, la levée de l'assemblée à 21h40.

Adoptée à l'unanimité